

La lettre

de la Plate-forme RH

- Pays de la Loire -

n°7 - janvier 2015

PLATE-FORME RÉGIONALE D'APPUI INTERMINISTÉRIEL À LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Editorial



L'année 2014 a été très riche en actions et événements RH interministériels pour la plate-forme RH : une enquête de la Cour des comptes, un renforcement dans la thématique de l'appui à la mobilité, une convention de partenariat PFRH-INSET pour développer les formations et les rencontres inter-fonctions publiques, la participation à l'accompagnement des reconversions des agents des

DDT(M) ATESAT/ADS, la mise en place de marchés pour la réservation de places en crèches et le lancement du dispositif régional "Handipacte". Ce bilan non exhaustif inclut aussi les dossiers régionaux interministériels maintenant bien ancrés dans le paysage de la coopération interservices comme la GPEEC régionale interministérielle, le plan régional interministériel de formation, le suivi de la répartition des effectifs cibles ATE, les nombreuses offres d'emploi sur la BRIEP et l'augmentation des actions SRIAS.

L'année 2015 devrait reconduire la plupart de ces actions. Deux axes seront particulièrement à développer, le renforcement de l'appui à la mobilité interministérielle sur le bassin régional ou départemental et le développement des échanges entre services RH interfonctions publiques. Dans un environnement toujours en évolution, il est indispensable de garder cette capacité de coopération et d'anticipation entre services RH pour éclairer les décideurs et concourir au mieux à l'efficacité et au bien être des agents, le tout au profit des ligériens.

Tous mes vœux pour cette année 2015 qui s'annonce donc très riche en projets RH. Mes meilleurs souhaits à tous de bonne santé et de développement des talents de chacun dans le travail comme dans la vie personnelle.

*La Secrétaire générale
pour les affaires régionales,*

Sandrine GODFROID



Agenda

- **lundi 23 et mardi 24 février** : Conférences multi-BOP
- **mardi 3 mars** : réunion du réseau GPMC

Inscrivez-vous !

Inscrivez-vous aux formations suivantes sur SAFIRE

La PFRH vous propose en janvier deux nouvelles formations sur la Mobilité :

- **Union Européenne selon le traité de Lisbonne** : les 29 et 30 janvier
- **Entretien professionnel pour évaluateur** : les 23 et 24 février

Actualité de la PFRH

- **Brev' INSEE** : une étude portant sur le recensement et les caractéristiques de la fonction publique d'État dans la région sera publiée au cours du 1er trimestre 2015, en format 4 pages dans la collection INSEE Analyses.
- La PFRH a étendu son **marché crèches** notamment à l'agglomération du Mans.
- **Une nouvelle version de SAFIRE**, le site de gestion des formations interministérielles est en ligne depuis le 12 janvier 2015.

Aller sur safire en cliquant ici

La plate-forme RH des Pays de la Loire, une équipe renforcée au service de la mobilité.

Après un parcours professionnel dédié aux affaires générales puis aux Ressources Humaines au sein du MENESR, Sophie BALADI a rejoint l'équipe de la plate-forme RH le 15 mai 2014 en tant que conseillère mobilité carrière recrutement. Ses missions, orientées vers l'accompagnement des services et des agents s'articulent pleinement avec les fonctions de Ludovic de RIVE, dédiées aux effectifs et aux compétences. Avant de rejoindre la plate-forme RH début février 2014 en tant que conseiller GPRH, Ludovic de RIVE était responsable formation et GPRH au Casier judiciaire national.



Mobilité Carrière : Retour sur...

Le forum "Place à l'emploi – Atlantis"

Pour la 9^e édition du forum "Place à l'Emploi", la plate-forme RH des Pays de la Loire a été sollicitée par la Maison de l'Emploi de la Métropole Nantaise afin d'apporter son expertise sur la fonction publique et les modalités pour y accéder.

Le 6 novembre dernier, Sophie BALADI – Conseillère Mobilité Carrière Recrutement – a ainsi co-animé avec Nathalie ANGOMARD-MORICE responsable du service Valorisation de l'Emploi Public du Centre de Gestion 44 (fonction publique territoriale) la table ronde dédiée aux métiers de la fonction publique. Cette animation à deux voix, a permis à l'assemblée, composée d'une centaine de



Forum "Place à l'emploi - Atlantis" /Crédits photo : Centre de gestion 44.

personnes, d'appréhender les modes d'organisation des différents versants de la fonction publique et de recueillir des informations pratiques sur les concours et autres modes accès à l'emploi public.

Infos mobilité : plate-forme-rh@pays-de-la-loire.pref.-gouv.fr ■

Les actions de la plate-forme RH

Par l'ensemble des actions qu'elle mène au quotidien tant dans les domaines de la GPEEC et du conseil mobilité carrière que dans les domaines de la formation interministérielle et de l'action sociale, la PFRH propose un accompagnement RH de proximité aux services et aux agents, en particulier quand ces derniers sont directement impactés par des réformes.



Documents RH (Cliquez sur le texte pour accéder au contenu)

- Décret n° 2014-1553 du 19 décembre 2014 portant diverses dispositions relatives au corps interministériel des attachés d'administration de l'État
- Décret n° 2014-1527 du 16 décembre 2014 portant création d'une indemnité différentielle temporaire pouvant être allouée à certains fonctionnaires de l'État exerçant leurs missions au sein d'une direction départementale interministérielle.
- Arrêté du 16 décembre 2014 pris en application du décret n° 2014-1527 du 16 décembre 2014 portant création d'une indemnité différentielle temporaire pouvant être allouée à certains fonctionnaires de l'État exerçant leurs missions au sein d'une direction départementale interministérielle.
- Décret n° 2014-1361 du 13 novembre 2014 modifiant le décret n° 2005-1228 du 29 septembre 2005 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C
- Décret n°2014-1133 du 3 octobre 2014 relatif à la procédure de contrôle des arrêts de maladie des fonctionnaires.
- Décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des

sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État (RIFSEEP).

- Circulaire du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du RIFSEEP.
- Décret n°2014-507 du 19 mai 2014 relatif aux dispositifs indemnitaires d'accompagnement dans la fonction publique.
- Décret n°2014-364 du 21 mars 2014 et décret n°2014-1318 du 3 novembre 2014, deux décrets qui modifient le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'État.
- Dispositif de compensation de l'écart de cotisation de pension entre la fonction publique de l'Etat et les fonctions publiques territoriale et hospitalière (maj le 22 janvier 2015)

La note de la DGAFP et de la DB du 13 janvier 2015 adressée aux DG et DRH des ministères et aux préfets de région en définit les modalités de mise en œuvre par les ministères qui le souhaitent à compter du 1er janvier 2015.

Plus d'infos sur ces sujets sur
www.pays-de-la-loire.biep.fonction-publique.gouv.fr

Mobilité Carrière : Retour sur...

"Regards croisés"

Le 18 septembre dernier, La PFRH a mis en place avec l'INSET d'Angers le premier *"Regards croisés"* destiné aux cadres des deux versants de la fonction publique (territoriale et État). L'intervention des Conseillers de la PFRH, Sophie Baladi (Mobilité Carrière Recrutement) et Ludovic de Rive (Conseiller Gestion prévisionnelle Ressources Humaines), a permis de faire un point exhaustif sur les réformes passées ou à venir dans la Fonction publique d'État et, d'échanger sur la question de la mobilité, ses freins et les leviers et préconisations susceptibles d'y remédier.

"Regards croisés" est une initiative réalisée dans le cadre du partenariat PFRH/INSET d'Angers.

Création d'un memento de la mobilité

Pour accompagner les agents titulaires de l'État dans leur projet de mobilité, la PFRH met à leur disposition, via le réseau régional des Conseillers mobilité carrière, un memento. Ce dernier regroupe les informations essentielles permettant une démarche sereine : étapes, positions statutaires, CV et lettre de motivation sont ainsi expliqués. Ces informations peuvent être complétées par les rubriques de la BRIEP disponibles sur l'onglet «la mobilité».

En réponse aux besoins signalés par les services, ce memento, sera suivi au cours de l'année 2015, par d'autres guides thématiques du même format.



Du nouveau sur la BRIEP

La Bourse Régionale Interministérielle de l'Emploi Public (BRIEP) des Pays de la Loire a une double utilité pour les agents et les acteurs RH :

En tant que bourse à l'emploi, elle permet d'accompagner les agents dans leur recherche de postes (en interministériel et Inter-Fonction Publique) via les annonces mises en ligne quotidiennement par les 74 contributeurs et/ou par la PFRH. L'onglet **les autres bourses de l'emploi public** complète l'offre de postes, tandis que l'onglet **la mobilité** permet aux agents de se documenter sur les outils de la mobilité : CV, lettre de motivation mais également formation, dispositifs statutaires et indemnitaires.

En tant que portail de la PFRH, la BRIEP donne une information RH actualisée en continu via l'onglet **Fonction Publique-ACTUALITE**. Les textes réglementaires y sont classés par thématiques et complétés d'une analyse et/ou de tableaux comparatifs. Cet onglet est aussi bien destiné aux agents qu'aux acteurs RH de la région.



Quelques chiffres 2014 :
255 021 connexions sur l'année - **379** offres d'emplois publiées

Formation interministérielle : retour sur le partenariat avec l'INSET

Désormais la Plate-forme RH des Pays de la Loire étend son action à la fonction publique territoriale et vient de signer une convention avec l'Institut National Spécialisé d'Etudes Territoriales (INSET) d'Angers.

L'approche interministérielle de la formation est désormais largement inscrite dans les pratiques des administrations de l'Etat en région des Pays de la Loire. L'évolution constante des chiffres tant en ce qui concerne les offres de stages que la participation des agents en atteste.

Ce constat tout à fait satisfaisant permet désormais à la plate-forme de prolonger son action vers la fonction publique territoriale. Les similitudes des problématiques, des fonctions comparables dans les métiers transverses justifient tout à fait

la mise en œuvre d'une collaboration qui vient de trouver sa traduction dans une convention signée avec l'INSET d'Angers.

Cette convention va permettre de développer un partenariat sur trois axes :

- échanger des places sur des stages ou des journées d'actualité
- découvrir les métiers et structures. Ainsi, des fonctionnaires de l'Etat pourront par exemple être informés sur l'organisation d'une agglomération et des fonctionnaires territoriaux sur celui d'une DIRECCTE.
- réaliser des journées intitulées



Signature de la convention entre Pierre-Yves LAMBERT, directeur de la PFRH et Patrick DEBUT, directeur de l'INSET d'Angers

«Regards croisés» qui permettront à des fonctionnaires de l'Etat et de collectivités locales exerçant le même métier de travailler ensemble sur des problèmes à résoudre dans leurs fonctions.

Poursuite du développement du réseau des formateurs internes

La PFRH s'emploie à développer depuis sa création le recours à des formateurs internes. Au-delà de l'aspect financier souvent évoqué, il convient de souligner le grand intérêt de formations pour lesquelles les intervenants partagent la même culture et les mêmes interrogations que leurs collègues en stage. Lorsque les formateurs sont plusieurs à intervenir sur une même thématique, leur travail peut aller jusqu'à la construction d'une mallette pédagogique. C'est par exemple le cas en ce qui concerne CHORUS, préparation RAEP ou Libre Office).

A ce jour la PFRH peut faire appel aux formateurs internes

dans les domaines suivants :

- CHORUS : Formulaires, Restitutions, Programmation. En 2015, la PFRH devrait être en mesure de proposer des formations dans les domaines DT et Recettes Non Fiscales.
- Libre Office : les formations de base sur Writer, Calc et Impress sont déjà disponibles et des modules de perfectionnement sont proposés cette année.
- RAEP : préparation au dossier et à l'épreuve orale. En 2015, un jury blanc sera mis en place. Mais aussi : Marchés publics, B.A. BA des Marchés, PLACE, Pédagogie de base, Mind Mapping, Organisation du travail et de nombreux modules en Droit dont la découverte du Tribunal administratif de Nantes.

La PFRH propose une mise en situation aux membres de CHSCT

Afin de prolonger la formation des membres de CHSCT par une dimension pratique, la plate-forme RH a expérimenté cette année une mise en situation grâce à la collaboration du CREPS.

Plusieurs entorses aux réglementations applicables aux espaces et conditions de travail ont été délibérément mises en place dans les locaux du CREPS. Il appartenait ensuite aux stagiaires de les relever. Cette mise en situation a permis aux stagiaires de mieux percevoir leur rôle, non seulement dans la détection d'anomalies mais aussi en étant force de propositions pour remédier aux situations constatées.

Le bilan de cette expérimentation ayant été très favorable, elle est proposée en 2015 aux agents ayant déjà suivi une formation de membre de CHSCT.

Expérimentation de formations certifiantes

Afin de permettre aux stagiaires de valoriser les formations qu'ils suivent, la PFRH a initié en 2014 la remise de certificats à l'issue de deux formations : **Remise à niveau en langue anglaise et Perfectionner sa communication écrite.**

Ces expériences se sont avérées concluantes à différents niveaux :



motivation supplémentaire des stagiaires, co-construction avec le prestataire des contenus et de la pédagogie mise en oeuvre, matérialisation de la compétence acquise par un certificat mieux mobilisable par les stagiaires et amélioration de la lisibilité du niveau atteint pour la hiérarchie ou les recruteurs. Ces démarches sont reconduites en 2015 voire étendues. Dans le même ordre d'idées, la PFRH met en place cette année, un dispositif de soutien visant à favoriser et accompagner la constitution de dossiers de Valorisation des Acquis de l'Expérience. Il permet d'obtenir un diplôme sur la base d'un parcours professionnel et des compétences développées à cette occasion.

Toujours autant de succès pour le Passeport Mobilité

Les découvertes de services de l'Etat, institutions et établissements publics dans le cadre du passeport mobilité (ex passeport REATE) se sont poursuivies en 2014. C'est ainsi que les agents de l'Etat ont pu découvrir les différentes compétences, l'organisation et les priorités du moment pour le CREPS, la Chambre Régionale des Comptes ou l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration. L'opération est reconduite en 2015.



Présentation de la Chambre régionale des Comptes par le président/Crédits photos : Didier Roussel, CRC

La GPEEC 2014 : 75 236 agents recensés et une base d'informations à partager au niveau interministériel

Les données de l'enquête régionale interministérielle annuelle, 75 236 agents recensés, permettent de mieux appréhender la présence de l'Etat en région, suivant des thématiques territoriales (localisation des services et des agents) croisées avec les domaines d'études, plus classiques, des ressources humaines (BOP, âge, sexe, métier, catégorie...).

Ainsi, les travaux interministériels de GPEEC offrent aux décideurs des outils utiles via :

- les cartes de la présence territoriale des services de l'Etat ;
- la possibilité de caractériser l'emploi public sur un bassin d'emploi : âge, sexe, localisation, métiers, BOP supports ;
- la mise à disposition, au niveau interministériel, d'informations territorialisées.

Cette phase de diagnostic, indispensable, a pour but de partager l'information avec les services de l'Etat

en région afin d'accompagner, au mieux, les parcours professionnels et la mobilité interministérielle.

2e journée interministérielle sur la GPEEC : "La GPEEC au service des compétences"

Le Mardi 16 décembre 2014 était organisée, par la DGAFP, une journée interministérielle, la deuxième, intitulée : "la GPEEC au service des compétences".

La plate-forme RH des Pays de la Loire est intervenue, au côté de la DRJSCS, au cours de la seconde table ronde portant sur l'accompagnement et la mobilisation des compétences. Le point de départ de cette réflexion reposait sur la Démarche Régionale, innovante, d'Optimisation et de Prévisions des Emplois (DROPE), pilotée par la DRJSCS et soutenue par la PFRH.

Les conclusions des travaux de cette journée seront consultables sur le site de la DGAFP.

Action sociale : Forum HANDIPACTE

Jeudi 11 décembre a eu lieu le forum handipacte pour les 3 fonctions publiques en région des Pays de la Loire. Présidé par le préfet Henri-Michel COMET, il a réuni une cinquantaine de personnes dans les locaux de l'IRA à Nantes.

Si l'emploi pour les personnes handicapées se développe au sein des différentes entités de l'administration dans la région des Pays de la Loire, il n'a pas encore atteint le seuil fatidique des 6%, qui est le pourcentage minimum de travailleurs handicapés que tout employeur devrait avoir au sein de ses services. Le FIPHFP, chargé par l'Etat d'appuyer les services pour l'intégration et le maintien dans l'emploi de ces agents, a donc souhaité donner un coup d'accélérateur sur le sujet.

Cette journée était organisée afin d'officialiser la mise en place du comité des employeurs, qui va définir ses besoins en matière d'information et de soutien pour la prise en compte du handicap. D'ores et déjà, des réseaux ont été mis en place à Nantes et Angers regroupant les correspondants handicap et animés par AFPA Transitions, mandaté par le FIPHFP. Cette société est également intervenue

pour établir un premier état des lieux dans une trentaine de services, dont le bilan a été présenté au cours de la matinée. D'autres réseaux vont être créés, notamment celui des médecins de prévention, soutien important des services RH en la matière.

Un exemple d'organisation et de soutien a également été présenté par la ville d'Angers et l'agglomération, qui emploie plus 3 500 agents avec un taux d'intégration variant de 6,06 à 6,76 % selon les services.

En fin de matinée, une charte a été proposée à la signature des responsables présents qui, si elle n'a pas de valeur juridique, démontre néanmoins l'implication et l'engagement moral des services et la dynamique que la région souhaite



Henri-Michel COMET, Préfet de la Région Pays de la Loire entouré de Catherine AMIEL, FIPHFP, Michel RICOCHON, DIRECCTE et Pierre-Yves LAMBERT, Directeur de la PFRH.

mettre en place pour l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Le premier signataire fut bien entendu le préfet, en temps que représentant de l'Etat.

Le prochain comité des employeurs aura lieu au cours du deuxième semestre 2015.

** Fonds d'insertion pour les personnes handicapées dans la fonction publique.*

Actualités des textes *(cliquer sur le texte pour accéder au contenu)*

- Arrêté du 24 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 29 juin 2006 fixant la **composition et le fonctionnement du comité interministériel consultatif des administrations de l'Etat**
- Arrêté du 24 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 29 juin 2006 fixant la **composition et le fonctionnement des sections régionales du comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'Etat**

Circulaires :

- Aide à l'**installation des personnels de l'État (AIP)**
- **Taux 2015** des prestations interministérielles d'action sociale à réglementation commune
- Prestations interministérielles d'action sociale à réglementation commune – **Barème commun applicable en 2015 aux prestations pour séjours d'enfants** au bénéfice des agents des directions départementales interministérielles (DDI)
- Prestation d'action sociale interministérielle « **CESU – garde d'enfant 0/6 ans** »

Lettre de la plate-forme RH Pays de la Loire n°7 - janvier 2015 - Directrice de publication : Sandrine Godfroid - Directeur de la rédaction : Pierre-Yves Lambert - Comité de rédaction : Sophie Baladi, Aurélie Couturier, Ludovic de Rive, Cathie Teissier, Jean-Marc Vacher - Mise en page, illustrations : Aurélie Couturier - Crédits photos : PFRH - INSET - Centre de gestion 44 - AFPA Transition - CRC. Contact et abonnement : plate-forme-rh@pays-de-la-loire.pref.gouv.fr - www.pays-de-la-loire.biep.gouv.fr